



Club de Golf Dorchester Inc.

C.P. 1008
FRAMPTON, BEAUCE, QC
G0R 1M0

TÉL.: (418) 479-5589
(418) 883-GOLF

SAISON 2010

| NOM | GROUPE D'ÂGE (VOIR RÉGLE NO 9) | ADRESSE | ADRESSE INTERNET |
|-----|-----------------------------------|---------|------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Désirez-vous que votre numéro de téléphone apparaisse dans le bottin: oui non Téléphone : _____

**DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE DE SAISON
MODALITÉ DE PAIEMENT (S)**

| | | OPTION A 3 chèques reçus le 1 ^{er} mars et encaissables le 1 ^{er} mars-1 ^{er} avril-1 ^{er} mai | OPTION B 2 chèques reçus le 1 ^{er} mars et encaissables | TOTAL |
|--|--|---|--|---|
| (1) ADULTE | 815,02\$ + txs 104,98\$ = 920\$ | 3 X 306,67\$ = 920\$ | 1 ^{er} mars: 100\$ et 1 ^{er} mai: 820\$ = 920\$ | <input type="text"/> |
| (2) CONJOINT LÉGAL | 748,58\$ + txs 96,42\$ = 845\$ | 3 X 281,67\$ = 845\$ | 1 ^{er} mars 100\$ et 1 ^{er} mai: 745\$ = 845\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| (3) ÉTUDIANT (voir règle no 3) Fournir pièce justificative. | 376,51\$ + txs 48,49\$ = 425\$ | 3 X 141,67\$ = 425\$ | 1 ^{er} mai = 425\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| (4) JUNIOR 10 à 18 ans (voir règle no 2-3) Fournir pièce justificative. | 172,75\$ + txs 22,25\$ = 195\$ | 3 X 65,00\$ = 195\$ | 1 ^{er} mai = 195\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| (5) NON-ÉTUDIANT (19 à 35 ans) Fournir pièce justificative. | 575,83\$ + txs 74,17\$ = 650\$ | 3 X 216,67\$ = 650\$ | 1 ^{er} mai = 650\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| POUR LES PAIEMENTS REÇUS APRÈS LE 1 ^{ER} MARS, ajoutez 50,00\$ par membre de la catégorie 1 et 2. | | | 50,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| NON-DÉTENTEUR D'UNE PART (voir règle no 7) POUR LA SAISON 2010 | | | 100,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text" value="GRATUIT"/> |
| CASIER À VÊTEMENTS N° | <input type="text"/> | | 25,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| CONTRAT DE LOCATION DE VOITURE DE GOLF (voir règle no 8) | | Illimité | 750,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| | | 50 locations 18 trous | 650,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| | | 25 locations 18 trous | 350,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| | | 25 locations 9 trous | 220,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| ENTREPOSAGE DE VOITURE DE GOLF ÉLECTRIQUE (voir règle no 1) | | | 380,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| | GAZOLINE | | 360,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| ENTREPOSAGE DE VOITURE ÉLECTRIQUE | | | 125,00\$ | <input type="text" value="+"/> <input type="text"/> |
| TPS # R 122 170 939 TVQ # 10 0608 2013 | | | | <input type="text"/> |
| | | | COÛT TOTAL | <input type="text"/> |

FAIRE PARVENIR VOTRE PAIEMENT ET LA COPIE BLANCHE DE CET AVIS AU SECRÉTARIAT DU CLUB POUR LE 1^{ER} MARS.
TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS PAYÉ SON DROIT D'ENTRÉE SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AU TERRAIN.
Je m'engage à respecter les règlements en vigueur du Club et ceux qui pourraient être émis par le bureau de direction.
Des frais de 100,00\$ seront chargés pour les remboursements,
selon les conditions de remboursement du Club.

Signature: _____

SAISON 2010

Règles administratives

- 1- Voitures électriques ou à gazoline:
 - a) Toutes les voitures doivent être en excellent état. Elles ne doivent être polluantes d'aucune façon. La direction du club peut intervenir dans les cas non acceptables.
 - b) Pour être admises sur le terrain, le contrat entre le propriétaire et le club de golf doit être en bonne et due forme.
 - c) Il est interdit de prêter sa voiture à qui que ce soit. Seul le propriétaire ou le copropriétaire peut l'opérer. Dans le cas du copropriétaire, il doit être enregistré au bureau de direction.
 - d) Vous devez suivre les indications sur le terrain pour circuler. La règle est de circuler de chaque côté des allées afin de garder le centre des allées en meilleur état possible. Pour traverser, vous pouvez croiser l'allée.
 - e) Aucun enfant âgé de moins de 15 ans ne peut conduire de voiture.
 - f) Il est interdit d'avoir sur le terrain plus de deux voitures par groupe de 4 personnes.
- 2- Restrictions pour les jeunes de moins de 15 ans:
 - Moins de 8 ans: pas admissibles.
 - 8 à 10 ans: enfants de membres seulement accompagnés du membre.
 - 11 et 12 ans: une personne adulte obligatoire pour 3 joueurs.
 - 13 et 14 ans: peuvent jouer par groupe de 4 joueurs, sauf les fins de semaine et jours fériés où ils devront être accompagnés d'une personne adulte par 3 joueurs.
- 3-
 - a) Pour être reconnu comme étudiant ou junior, il faut fréquenter à plein temps une institution reconnue et fournir une pièce justificative.
 - b) Restriction les fins de semaine, départ après 13 heures dépendant de l'affluence.
- 4- **Tous les golfeurs et golfeuses doivent être vêtus convenablement. Les shorts, les camisoles et autres vêtements du genre ne sont pas acceptés ainsi que les souliers avec des crampons de métal.**
- 5- Aucune boisson alcoolique n'est autorisée sur le terrain.
- 6- Votre professionnel et son équipe ont pleine autorité pour faire respecter les règlements et l'éthique du golf.
- 7- Membre: Est considérée comme membre, toute personne qui détient une part en règle de la Corporation du Club de Golf Dorchester Inc.
 - Les catégories 3, 4 et 5 ne sont pas assujettis à payer ce montant en surplus de la cotisation.
- 8- Un maximum de un (1) membre de saison par contrat de location est permis sauf pour les contrats de 25 et 50 locations ou le conjoint est accepté. Aucun transfert ou sous-location ne sera permis. Aucune réservation n'est permise. Non transférable la prochaine année. Pour le forfait illimité, une seule location par jour est permise.
- 9- Pour fin de statistique, nous aimerions connaître votre groupe d'âge.
 - 1) 18 ans et moins
 - 2) 19 ans à 25 ans
 - 3) 26 ans à 35 ans
 - 4) 36 ans à 50 ans
 - 5) 51 ans à 65 ans
 - 6) 66 ans et plus

N.B. La T.P.S. et la T.V.Q. sont incluses dans tous les prix inscrits dans cet avis sauf avis contraire.